

Comité d'Entreprise du 12 décembre 2017

Consultation sur l'évolution de l'activité IARD 📢

Cette consultation fait suite à l'information donnée au mois de juin dernier.

La stratégie d'AG2R La Mondiale est d'évoluer vers un rôle de distributeur de produits IARD avec une gestion entièrement externalisée. C'est pourquoi le groupe cède son portefeuille à APRIL.

Le Comité d'Entreprise a donné un avis majoritairement négatif.

La CFDT a déploré que le GIE Ag2r-Réunica se sépare encore d'une activité mais a noté que l'accompagnement RH est un point positif car les salariés impactés seront reclassés professionnellement sur leur site d'origine.

La CFDT a souligné que les aspects économiques du projet ne sont pas présentés et rappelle, une fois de plus, à la direction, son absence de stratégie à moyen terme au profit d'une vision « opportuniste ».

Nous savons aujourd'hui qu'un projet de rapprochement avec la MATMUT pourrait amener le groupe à revoir à court terme sa politique de distribution de produits IARD. Quels auront été les coûts de l'opération APRIL ? Nous n'avons obtenu aucune réponse.

Information sur le projet d'organisation de la Direction Digital Collaborateurs et Outils Commerciaux

A la lecture de ce projet, les élus CFDT ont tenté de comprendre les bonnes intentions de la direction des ventes et celle du digital. Le but serait d'améliorer l'efficacité de la transversalité des outils commerciaux. A ce stade, aucune précision sur ces outils.

La direction prévoit un produit « simple et dématérialisé » dont la facilité d'utilisation permettrait une mise en gestion rapide des contrats, un suivi plus performant et une visibilité complète des équipements des clients.

La direction promet un outil commun et des notices simplifiées pour permettre une plus grande industrialisation des activités en santé et prévoyance.

Cependant, il faudra ajouter une dose de spécificités comme pour les accords des branches professionnelles

Si nous n'avons aucune présentation des outils adéquats, il semble que ceux-ci soient plus dirigés vers le MDPro que vers le MDE ou le MDP.

Pour les aspects RH du dossier, nous n'avons que peu d'information, si ce n'est un déménagement d'une partie des équipes d'Hausmann vers Vivacity qui n'a pas été anticipé.

La CFDT a profité des échanges autour de ce projet pour appuyer une nouvelle fois sa demande d'ouverture d'une négociation sur la part variable des rémunérations dans le GIE.

Inscription à la newsletter sur :
cfdt-ag2r.com





Carte déjeuner : Devant les difficultés du personnel à faire accepter ce mode de paiement, un nombre non négligeable de salariés envisagent de se séparer de cet avantage. La direction garde toujours en vue la généralisation de l'abandon des « tickets restaurants papier » au profit de la carte-déjeuner mais a accepté de repousser l'obligation au 1^{er} avril 2018. La direction incite le personnel à remonter les difficultés rencontrées sur le site du prestataire.

Les dysfonctionnements auraient-ils été aussi importants si la DRH avait opté pour la carte la plus "haut de gamme"?

Information sur l'assurance auto des salariés

La CFDT a demandé à la DRH de revoir les conditions d'assurance des salariés dans le cadre des « missions auto » car l'assurance prise par l'employeur ne couvre pas la totalité des risques. Lors de déplacements professionnels, les éventuels sinistres sur le véhicule à l'arrêt ne sont pas pris en charge. Cette demande a permis de rappeler à la direction la demande de la CFDT d'ouverture de négociations sur un Plan d'Entreprise en Déplacement (PDE obligatoire au 1^{er} janvier 2018 mais sans contrainte en son absence).

Information sur l'arrivée de la nouvelle DRH

Les bruits de couloir sont maintenant officialisés, Madame Paule Arcangeli annonce son remplacement par Madame Claire SILVA à compter du 1er janvier 2018.

Jusqu'ici notre DRH garantissait le maintien de l'emploi dans le groupe. Cet engagement s'est effrité avec le transfert de l'activité de l'épargne salariale et le transfert du personnel vers le groupe de protection sociale HUMANIS.

Quel sera la politique de la nouvelle DRH ?

Claire Silva, titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en droit social et droit syndical de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a débuté sa carrière en 1998 comme Responsable ressources humaines du Groupe Alstom. En 2000 elle rejoint le Groupe Thales. Elle en devient la Responsable relations sociales & juridique social puis prend la responsabilité de la Direction des relations sociales. Après un parcours de près de 17 ans dans le secteur de l'industrie, Claire Silva rejoint le groupe McDonald's France en qualité de Directrice des ressources humaines dès 2014 et en intègre le exécutif en mars 2016.

Elle a par ailleurs occupé la fonction de Présidente de la Commission sociale du Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) de 2016 à fin 2017.

De nombreux sujets attendent notre nouvelle DRH. Nous espérons que les relations sociales du groupe ne finiront pas sur le grill.



ADHEREZ A LA CFDT

REJOIGNEZ-NOUS

Inscription à la newsletter sur :
cfdt-ag2r.com